

Rapport d'évaluation

Plan de réussite 2006-2009

du Collège Centennial

Avril 2007

Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Québec 

Québec, le 11 mai 2007

Madame Angela Burgos
Directrice générale
Collège Centennial
3641, avenue Prud'homme
Montréal (Québec) H4A 3H6

Objet : Deuxième plan d'aide à la réussite 2006-2009

Madame la Directrice générale,

Lors de sa réunion du 27 avril 2007, la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a examiné le deuxième plan d'aide à la réussite 2006-2009 du Collège Centennial. Le plan, adopté par le conseil d'administration du Collège en février 2007, remplace celui adopté en 2006.

Dans ce nouveau plan, le Collège porte une brève appréciation sur certaines des mesures mises en place de 2000 à 2003. Il relève également une série d'obstacles à la réussite de ses élèves. Ces difficultés sont regroupées selon qu'elles relèvent des caractéristiques des élèves, du programme d'études ou de facteurs institutionnels.

Le Collège explique que, pour ses élèves, la réussite peut prendre diverses formes. Il peut s'agir de la réussite de tous les cours suivis dans une session, de la diplomation, de l'admission à l'université, mais aussi de la poursuite des études collégiales dans un autre programme ou de la réorientation de l'élève vers le secteur professionnel. Puisqu'il vise des objectifs diversifiés, l'établissement gagnerait à mieux préciser les indicateurs et les cibles qu'il utilisera pour évaluer l'atteinte de ses objectifs.

Le Collège détermine des actions susceptibles de surmonter les obstacles répertoriés dans chacune des catégories. Plusieurs des actions proposées sont intéressantes, par exemple celles qui visent à mieux soutenir les élèves qui présentent des difficultés d'apprentissage. Ainsi, le plan prévoit du perfectionnement pédagogique pour les enseignants afin qu'ils adaptent leurs méthodes aux caractéristiques de la population étudiante. Le Collège entend également résoudre les problèmes d'ordre institutionnel en stabilisant la gestion de son secteur collégial.

Enfin, le Collège a déterminé les actions prioritaires; celles-ci composent un plan d'action où sont aussi identifiés les personnes responsables et les indicateurs de suivi.

Ce nouveau plan permettra au Collège de bien soutenir la réussite des cours et la diplomation.

Je vous prie d'agréer, Madame la Directrice générale, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La présidente,

Nicole Lafleur